

Proposition commerciale pour la formation :

PREPARATION AU CERTIFICAT d'APTITUDE à la COMMERCIALISATION et à la MANIPULATION des PESTICIDES

Compétences développées :

- Utiliser les pesticides en toute sécurité et dans le respect de l'environnement
- Conseiller sa clientèle dans le cadre d'une activité commerciale

Axes principaux du programme :

- Réglementation polynésienne relative aux pesticides
- Risques liés à l'emploi de pesticides
 - pour la santé humaine ou animale
 - pour l'environnement
- Prévention contre ces risques
- Bonnes pratiques pour une utilisation efficace et sécurisée des pesticides et méthodes alternatives à leur utilisation

Modalités pratiques de la formation :

- Durée de la formation : 20h
- Horaires de formation : 08h00 à 13h00
- Lieu de la formation : Pôle formation de la CCISM
- Dates :
 - ➔ Session 1 : du **lundi 15 avril** au **jeudi 18 avril 2019** (sous réserve d'un nombre minimum de participants)
 - ➔ Session 2 : du **lundi 27 mai** au **vendredi 31 mai 2019** (sous réserve d'un nombre minimum de participants)

A noter : les places, par session, sont limitées. Toute inscription sera validée au moment du règlement

Tarifcation (par personne) : 62.100 xpf

Signature du client
Avec mention « Bon pour accord »

Vanessa EYMARD TIAIPOI
Directrice par intérim du Pôle formation

